

Image not found or type unknown



Cessation d'activité du maître d'oeuvre

Par **Ely2009**, le **20/03/2018** à **21:40**

Bonsoir,

Nous venons d'apprendre par hasard que notre maître d'oeuvre a coulé sa société (eurl) et une décision de justice a été établie.

Le problème nous n'avons pas réceptionner même partiellement la maison.

Il s'est volatilisé.

Quel recours pouvons nous avoir ?

Merci pour votre aide